



Observatoire des marchés publics romand

p.a. SIA section vaud

av. rumine 6, CH-1005 Lausanne, tél. 021 646 34 21

---

## Analyse des procédures de passation de marchés publics

**Date de l'analyse:**

13.02.2025

**Titre du projet du marché:**

Ville de Nyon - Assainissement du port de plaisance - Prestations d'ingénierie pluridisciplinaires

**Forme / genre de mise en concurrence:**

Appel d'offres avec cahier des charges détaillé

**ID du projet:**

#10342

**N° de la publication SIMAP:**

#10342-01

**Date de publication SIMAP:**

10.02.2025

**Adjudicateur:**

Ville de Nyon - Service des Infrastructures

Chemin du Bochet 10

1260 Nyon - Suisse

**Organisateur:**

Techdata SA

Route des Acacias 25

1227 Les Acacias - Genève - Suisse

+41 22 300 59 85

yves.blondin@techdata.net

**Inscription:**

Sur simap, pas de délai

**Visite:**

Pas de visite prévue

**Questions:**

28.02.2025, sur simap

**Rendu documents:**

20.03.2025 à 12h00

Numérique via simap.ch

**Rendu maquette:**

Pas de maquette à rendre

**Type de procédure:**

Procédure ouverte soumise à l'accord GATT/OMC, respectivement aux accords internationaux

**Genre de prestations / type de mandats:**

CPV principal

71300000 Services d'ingénierie

Spécialités:

- génie civil;
- hydraulique lacustre;
- géologie - géotechnique;
- environnement;
- travaux géométriques;
- électricité;
- sanitaire.

**Description détaillée des prestations / du projet:**

Prestations pluridisciplinaires d'ingénieur civil et de diverses spécialités pour les phases partielles SIA 31 à SIA 53 du projet de réaménagement du port de plaisance de Nyon.

**Communauté de mandataires:**

Admise.

**Sous-traitance:**

Admise, sauf pour les prestations de l'ingénieur civil.

Maximum 50 %

**Mandataires préimpliqués:**

Les bureaux préimpliqués (yc organisateur) sont mentionnés et les documents produits font partie de l'appel d'offres.

**Comité d'évaluation ou Jury:**

- Monsieur Morgan Roggo, Ville de Nyon, chef de projet
- Monsieur Philippe Maag, Ville de Nyon, chef du service des infrastructures

- Monsieur Ludovic Kolaczek, Ville de Nyon, adjoint au chef de service des infrastructures
- Monsieur Yves Blondin, Techdata SA, secrétariat d'appel d'offres

**Conditions de participation:**

Le soumissionnaire doit disposer dans son équipe des compétences dans les domaines suivants :

- génie civil;
- hydraulique lacustre;
- géologie - géotechnique;
- environnement;
- travaux géométriques;
- électricité;
- sanitaire.

Le pilote du soumissionnaire devra impérativement être le bureau qui effectue les prestations de génie civil.

**Critères d'aptitude:**

A1: Référence du soumissionnaire

A2: Qualification suffisante des personnes clés

A3: Attestations

**Critères d'adjudication / de sélection:**

A4 Coût 35%

A4.1 : Montant total des honoraires hors taxes après déduction du rabais éventuel 20%

A4.2 : Crédibilité de l'estimation du volume de travail : le total des heures proposées dans l'offre sera noté de 0.00 à 5.00 selon le barème du principe de notation des heures 15%

A5 Références des personnes clés 35%

A6 Méthodologie 15%

A7 Organisation du soumissionnaire 15%

Les critères sont notés sur une échelle de 0 à 5.

**Indemnités / prix:**

-

# Observations sur la base des documents publiés et des bases légales et réglementaires applicables dans le cas d'espèce:

## Qualités de l'appel d'offres:

- Les documents de l'appel d'offres contiennent toutes les indications requises.
- La description du projet et des enjeux / objectifs est suffisante.
- Les documents de l'appel d'offres contiennent une étude préliminaire et/ou un descriptif exhaustif des prestations basé sur les règlements concernant les prestations et les honoraires élaborés par la SIA (RPH), ce qui permet d'établir des offres comparables.
- Les mandataires préimpliqués sont mentionnés et les règles de leur participation / exclusion du marché sont conformes à l'art. 14.4 SIA (2022) et à l'art.21a OMP (1995) ou l'art. 14 LMP/AIMP (2019).
- La pondération et la méthode de notation des critères d'adjudication sont clairement indiqués.
- Les moyens d'appréciation des critères d'aptitude sont clairement indiqués.
- La pondération et la méthode de notation du prix permettent une appréciation équilibrée du rapport qualité - prix des offres.
- La méthode de notation des critères qualités est conforme à l'art. 24.7 SIA (2022).
- Les délais sont corrects.
- Le nombre de membres du collège d'évaluation est suffisant et ceux-ci disposent des compétences professionnelles nécessaires à une évaluation appropriée et à une appréciation adéquate des offres conformément à l'art. 12.3 SIA 144 (2022).
- Les dispositions relatives aux droits d'auteur (droits moraux) et à la confidentialité des documents déposés (droits patrimoniaux) pour l'offre sont mentionnées et correctes.
- L'échantillon de travail exigé par le maître d'ouvrage permet une analyse approfondie du problème conformément au règlement SIA 144 (2022).

## Manques de l'appel d'offres:

-

## Observations de l'OMPr:

- L'OMPr constate que la référence à la LMP-VD au ch. 5.4 contient une date erronée (elle est du 14 juin 2022 et non pas du 1er avril 2018)
- L'OMPr regrette que le dossier ne se réfère pas au « Règlement des appels d'offres de prestations d'ingénierie et d'architecture » SIA 144, en vigueur depuis 2013, bien qu'il en respecte les principes généraux.
- L'OMPr regrette également que la méthode à deux enveloppes, décrite à l'art.15 dans le règlement SIA 144, ne soit pas utilisée dans le cadre de cet appel d'offres.
- Enfin, l'OMPr se réjouit que dans cette procédure ouverte, le maître d'ouvrage bénéficie d'un regard extérieur de par l'appui d'une personne externe dans le collège d'évaluation.

## Évaluation de l'OMPr:



---

**sia**

société suisse des ingénieurs et des architectes  
coordination romande

**CRAIA**

Conférence Romande des Associations,  
d'Ingénieurs et d'Architectes